

Sujet : RICHARD Michel demande : ENQUETE PUBLIQUE PLAGES LE LAVANDOU
CENTRE

Date : Thu, 25 Mar 2021 19:38:35 +0100

De : Michel RICHARD (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

L'enquête publique relative à la concession de 2 lots du DPM sur la commune du LAVANDOU (Plage du centre ville) appelle de ma part les observations suivantes :

le document 1B Cahier des charges note dans son Article 1 "la présente concession concernant la plage naturelle de Cavalière est accordé :". Ce premier article est à corriger pour noter "la plage naturelle du Centre-Ville",

A propos de l'accessibilité du lot lot 1 (sur DPM) aux personnes à mobilité réduite, il est à noter que la topographie locale ne permet pas actuellement de rendre ce lot accessible aux PMR. Si le lot 1 du

DPC (commune et bâti) correspondant est accessible PMR depuis la promenade, le plancher est en surplomb de la plage. Quand à l'accès PMR situé au nord est du poste de secours ne peut être utilisé pour se rendre sur la partie sud ouest de la plage du centre ville (obligation d'aller dans l'eau, de passer le ruisseau de la Vieille qui se jette dans la mer sous le poste de secours),

à propos de la continuité du passage du public sur le long de la mer (bande de 3 mètres), je confirme que ce point de l'article 4 du cahier des charges est très rarement respecté par le plagiste actuel, et pas respecté du tout en juillet et août.

En conclusion, j'émet un avis défavorable à cette concession de la plage naturelle du Centre Ville du Lavandou.

En complément, je constate que le mode d'envoi de message au commissaire enquêteur via ce système de contact est très peu convivial. Une adresse courrier électronique est plus fonctionnel et pertinent.

Profil : particulier

Nom : RICHARD

Prénom : Michel

Code postal : 83980

Ville : LE LAVANDOU